



GARANTIE PROGRAMME DE CRÉDIT AUX ENTREPRISES D'EDC

Obtenez plus de liquidités grâce à un financement supplémentaire pour couvrir les frais d'exploitation, vous adapter aux nouvelles demandes et accroître votre résilience à mesure que vous remettez votre entreprise sur les rails.

Exportation et développement Canada (EDC) comprend que les entreprises de toutes les tailles, de tous les secteurs et de toutes les régions traversent une période difficile en raison de la COVID-19. Que vous vendiez vos produits au pays ou à l'étranger, votre entreprise est au cœur de la réussite économique du Canada. Ainsi, EDC s'engage à vous soutenir dans la planification des prochaines étapes. Nous nous efforçons d'aider les entreprises canadiennes à se stabiliser et à se reconstruire, c'est pourquoi nous collaborons avec les institutions financières canadiennes pour aider les entreprises comme la vôtre à financer leurs frais d'exploitation quotidiens.

La Garantie – Programme de crédit aux entreprises (PCE) d'EDC permet de minimiser le risque que prend votre institution financière lorsqu'elle vous accorde un nouveau prêt à terme ou une marge de crédit d'exploitation. Grâce à la garantie, EDC couvre la majeure partie de l'argent que vous empruntez en cas de défaut. Consultez le directeur de compte de votre institution financière pour savoir si la garantie PCE d'EDC convient bien à votre entreprise.

ENTREPRISES ADMISSIBLES

Si votre entreprise a besoin de plus de liquidités pour assumer ses frais d'exploitation suite aux conséquences de la pandémie de COVID-19, vous pourriez être admissible à la Garantie – PCE d'EDC. L'admissibilité est conditionnelle à d'autres exigences de votre institution financière, qui pourra vous indiquer s'il s'agit de la bonne solution pour votre entreprise.

À propos d'EDC

Société d'État à vocation financière, Exportation et développement Canada (EDC) aide les entreprises canadiennes de toutes tailles à réussir à l'étranger. À titre d'expert du risque international, EDC leur offre les outils dont elles ont besoin – savoir commercial, solutions de financement et d'assurance, placements en capitaux propres et réseaux de relations – pour prospérer en toute confiance. Dans la conduite de ses affaires, EDC souscrit aux principes de la durabilité et de la responsabilité des entreprises. Afin de soutenir les entreprises canadiennes qui font face à des difficultés financières causées par la réaction mondiale à la COVID-19, EDC offrira des solutions aux entreprises, exportatrices ou non, jusqu'à la fin de 2021.

FONCTIONNEMENT

- › Avec la Garantie – PCE, EDC s'associe à votre institution financière pour procurer à votre entreprise du crédit additionnel. La garantie aide votre institution financière à vous fournir les liquidités dont vous avez besoin pour assumer vos frais d'exploitation à travers une nouvelle marge de crédit opérationnelle ou un nouveau prêt à terme.
- › EDC garantit une part importante des fonds empruntés, ce qui réduit le risque que prend votre institution financière. Notre objectif est de travailler avec vous et votre institution financière pour vous aider à obtenir rapidement le crédit dont vous avez besoin et minimiser l'impact de la pandémie sur votre entreprise à mesure que vous avancez.
- › Selon le montant de votre nouveau prêt ou de votre nouvelle marge de crédit, le paiement des commissions d'EDC pourrait être reporté de six mois.

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE

- › Adressez-vous au directeur de comptes de votre institution financière pour savoir si la Garantie – PCE d'EDC répond aux besoins de votre entreprise et pour en apprendre davantage sur son fonctionnement.

Pour en savoir plus, visitez
edc.ca/garantie-PCE.